














## Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers, à Calais, Pas-de-Calais - Janvier 2022

Depuis 2017, le projet HRO, projet soutenu par l'Auberge des Migrants, a pour mission d'observer, de documenter et de dénoncer quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière Franco-britannique \*.

### Chiffres concernant les expulsions quotidiennes des lieux de vie informels :

	Au moins 137 expulsions de lieux de vie informels		Au moins 2 expulsions avec mises à l'abri forcée
	Au moins 329 tentes et bâches saisies		Au moins 55 duvets et couvertures saisis
	Au moins 21 sacs saisis		Du bois a été saisi au moins 7 fois
	Au moins 12 matelas saisis		Des habits ont été saisis à au moins 2 reprises
	Au moins 1 téléphone saisi		Au moins 40 arrestations lors des expulsions
	Au moins 43 mineur.e.s isolé.e.s rencontré.e.s **		

Dans le cadre de la politique « d'évitement des points de fixation », ces opérations de harcèlement consistent à forcer les personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 18h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou des affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placement en rétention administrative alors illégaux.

Pendant le mois de janvier, HRO a enregistré que lors des opérations d'expulsions des lieux de vie, aucune solution d'hébergement n'a été proposée.

Les 6 et 27 janvier, HRO a observé des opérations de démantèlement à grande échelle, pendant lesquelles les habitant.e.s ont été forcé.e.s de monter dans des bus sans en connaître la destination, et emmené.e.s hors et loin de Calais.

🚩 HRO observe une augmentation des expulsions et des violences policières depuis le 10/07/20, parallèlement à la nomination de Gerald Darmanin au poste de Ministre de l'Intérieur.

Le 02/01, des CRS ont fait usage de gaz lacrymogène à l'encontre des personnes exilées durant une opération d'expulsion et leur ont couru après afin de les chasser en dehors du lieu de vie concerné ; le 06/01, des CRS ont crié après les personnes exilées tout en les escortant vers les bus avant de les fouiller ; le 12/01 et le 19/01, des CRS lourdement armés ont entouré des personnes exilées sans raison ; le 21/01, des CRS ont couru après des personnes exilés. Un CRS a shooté dans une peluche. Un exilé a dû traverser un fossé pour sortir du lieu de vie alors qu'il était en béquille. Un CRS s'est exclamé « ça dort encore à cette heure là ? Putain faudrait se réveiller ! » en se penchant vers une tente où des personnes exilées dormaient sur un lieu de vie.

### Harcèlement des observateur.rice.s



#### 33 tentatives d'intimidation :

HRO a enregistré une augmentation des entraves aux observations : les périmètres arbitrairement mis en place n'avaient pour seul but d'empêcher les observateur.rice.s de documenter. Le 04/01, des agents ont bloqué l'équipe HRO avec leur bouclier pour empêcher les observateur.rice.s d'observer et de filmer. Le 21/01, 27 CRS ont escorté deux membres HRO en dehors du lieu de vie. Le 02/01, des CRS ont chassé des observateur.ice.s dont un a été blessé. Un observateur a été violenté alors qu'il aidait les personnes exilées à garder leur tente. Les forces de l'ordre ont chargé deux observatrices et les ont poussé violemment. Une autre observatrice a été blessée par des CRS en tentant de sortir du périmètre.

Le 04/01 et 10/01, les observateur.ice.s ont été agrippés par des CRS. Le 19/01, un CRS a poussé avec son arme les membres HRO. Le 21/01, un CRS a marché sur les pieds d'un membre HRO qui a failli tomber. Le même jour, l'équipe HRO a été empêchée de retourner à son véhicule. Le 02/01, 15/01, 17/01 et 23/01, des CRS se sont moqués de l'accent des membres HRO. Un CRS s'est éloigné avec les papiers d'identité des observateur.ice.s pendant plus de 5 minutes. Le 30/01, un CRS a tenu ces propos : "Elles n'ont rien d'autres à foutre elles" et " franchement ça va elle est belle ".

En tout, les membres HRO ont subi 13 contrôles d'identité dont 9 le 06/01. En tout, les observateur.rice.s ont été violemment poussé.e.s 8 fois, aucun des CRS n'avait leur RIO visible. En tout, les observateur.ice.s ont été filmés par les forces de l'ordre au moins 21 fois.

\* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

\*\* Nombre de MIE auto-déclaré.e.s rencontré.e.s par les associations (non mandatées par le département) au mois de janvier alors qu'ils étaient en situation de rue. Ce nombre est une sous-représentation du nombre d'enfants en situation de rue car les actions d'aller-vers ne se produisent pas quotidiennement sur tous les lieux de vie par ces acteurs; certains enfants ne communiquent pas avec les associatifs; d'autres accèdent directement à la mise à l'abri via l'association mandatée et ne sont donc pas intégrés à ce chiffre. Un constat demeure: les opérations de démantèlement répétées sont sources de fragilisation accrue voire de disparition de ces enfants, filles et garçons, et donc de risques majorés de traite et d'exploitation. (Source : ECPAT-France)